



## Compte rendu de la réunion du comité d'entreprise Du 26/01/2011.

Dès l'ouverture de la séance, Monsieur Duval chef du personnel, annonce les effectifs au 30/12/2010, ce qui donne:

### RENAULT

4995 CDI et 41 CDD dont Femmes 543

Rappel au 30/11 5004 CDI + 40 CDD dont 546 femmes

### Intérimaires

1 ETAM

214 dont 33 femmes

Département	Novembre 2010	Décembre 2010
Emboutissage	533	534
Tôlerie	804	800
Montage	1846	1840
Peinture	392	392
DLI	694	692
Qualité	281	281
SRH	123	123
Service Financier	38	38
Département Th	111	111
DIVD	141	141
ESIL	48	48
Direction	33	36
Total	5044	5036

Département	Intérimaires Novembre 2010	Intérimaires Décembre 2010
Emboutissage	0	0
Tôlerie	39	0
Peinture	0	0
Montage	109	0
Logistique	64	0
SRH	1	1
DIVD	1	0
Total	214	1

Ensuite, la direction nous informe que le lundi 31 Janvier sera non travaillé. Elle nous annonce également que la semaine 9 sera non travaillée. Information qui sera confirmée dans une dizaine de jours, lors d'un CE extra.

Les détachés au 25 01 2011 sont au nombre de 378 dans divers sites Renault.

**Question :** Les éventuels bénéfiques dégagés par le groupe serviront-ils à absorber une partie de Chrysler, comme l'affirme la presse ?

**Réponse direction :** Je n'ai pas les informations sur ce sujet.

**Commentaire CGT :** La direction tente de nous refaire le coup du renflouement de Nissan, pour amoindrir notre prime d'intéressement aux bénéfiques. La presse annonce 4 milliards de marge opérationnelle, il faut que cet argent serve à combler en partie la perte constante de notre pouvoir d'achat.

**Question :** La GPEC concernant exclusivement les APR ETAM, pourquoi dans le projet de recrutement, les embauches portent majoritairement sur le secteur ingénierie et tertiaire, 1 600 pour 400 dans le secteur fabrication ?

**Réponse direction :** Nous n'avons pas les détails sur les propositions du GPEC, nous attendons le vote du CCE (comité central d'entreprise).

**Commentaire CGT :** C'est une diminution des APR (main d'œuvre directe) au profit du recrutement des têtes pensantes qui seront sans nul doute, prévus pour des pays « low cost ». Par contre, les travailleurs verront encore leurs conditions de travail dégradées. De plus, la direction ne compte pas en rester là, puisqu'elle dégraisse constamment les effectifs à l'image de l'usine de Douai dont les CDI sont passés sous la barre fatidique des 5 000.

**Question :** Les contrats de qualifications peuvent-ils prétendre aux primes d'intéressement locales ou aux bénéfiques ?

**Réponse direction :** Seuls les apprentis Renault (CDD) peuvent prétendre aux primes d'intéressement locales et aux bénéfices.

**Commentaire CGT :** Il est à noter que seuls les travailleurs en CDD ont droit aux primes. Il faut savoir qu'à notre connaissance il n'y a aucun CDD sur chaîne, ce qui prouve que la réponse de la direction tire sur de la provocation pure et simple.

**Question :** Les travailleurs en détachement réclament une augmentation de l'indemnité transport, compte tenu de la hausse du carburant (13%) en 2010. Envisagez-vous de répondre à cette revendication qui concerne au demeurant l'ensemble des travailleurs de l'usine ?

**Réponse direction :** Il va y avoir prochainement des négociations salariales (NAO) à cette occasion cette revendication sera certainement abordée.

**Commentaire CGT :** En effet, c'est pourquoi il nous faut dès à présent nous mobiliser fortement lors de ces NAO, pour que la direction générale cède à nos revendications.

**Question :** Les travailleurs détachés à MCA, ne travaillant pas le samedi, sont pointés en absence sans motif. Cette mesure découle-t-elle d'un accord local ? Si oui, pourquoi les travailleurs n'ont-ils pas été informés ?

**Réponse direction :** Les personnes sont sollicitées au volontariat, donc il n'y a aucune raison de les pointer en absence sans motif.

**Commentaire CGT :** Nous appelons les travailleurs en déplacement à MCA subissant de telles sanctions à interpellier la CGT du secteur ou prendre contact avec notre syndicat, qui interviendra en haut lieu.

**Question :** Nous demandons à ce que vous fournissiez la pyramide des âges, d'autant que le contexte actuel s'y prête. (GEPEC).

**Réponse direction :** Le document concernant la pyramide des âges, vous sera remis département par département au CE de février.

**Commentaire CGT :** Affaire à suivre.

**Question :** Les travailleurs demandent l'état du bilan annuel de leurs UPA ?

**Réponse direction :** Je vous donnerais, lors du prochain CE, la méthode qui sera définie pour effectuer le relevé individuel du compteur UPA.

**Commentaire CGT :** Nous appelons les travailleurs ayant un doute à se rapprocher du service paie, en cas de litige se rapprocher du syndicat CGT Renault Douai.

**Question :** Les compteurs KTI n'étant plus soumis au contrat social de crise, les travailleurs pourront-ils en disposer comme bon leur semble ?

**Réponse direction :** Aujourd'hui, aucun rachat de jours ne sera possible jusqu'au 30 Juin 2011.

**Commentaire CGT :** La direction profite de la mise en place du GEPEC pour semer le trouble. Une fois, elle parle du contrat social de crise et de l'autre de l'APLD (activité partielle de longue durée) pour bloquer le rachat des journées du KTI. Dans le même temps, le chômage qu'elle propose est programmé de longue date et à ce titre il doit être indemnisé intégralement par l'état comme cela était le cas dans les années 80.

**Commentaire général :** Bien que tout le monde soit au courant, à partir du 29 décembre 2010, une décision du tribunal d'instance de Douai, a reconnu le syndicat CGT Renault Douai représentatif.

Dès lors, nous sommes passés de 6 à 21 mandatés ce qui augmente considérablement nos moyens d'intervention. C'est pourquoi, les travailleurs peuvent compter de nouveau sur la CGT pour porter haut et fort vos revendications et de participer pleinement aux réunions et aux négociations.